

ELECTIONS PROFESSIONNELLES du 8 Décembre 2022



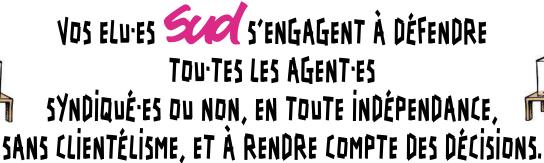
Le Comité Social Territorial

C'est au Comité Social Territorial ou CST, fusion du CT et du CHSCT, que sont abordées les questions liées à l'organisation du travail, les restructurations de nos services, nos congés, nos primes, nos formations et nos conditions de travail, d'hygiène et de sécurité... Des sujets importants où l'avis des représentant-es du personnel est demandé pour les assistantes familiales, les agent-es titulaires et contractuel·les.

Voter sur en CST, c'est ausi assurer votre représentation à la Formation Spécialisée ou FSSSCT (qui remplace le CHSCT).

Suc se bat pour l'amélioration des conditions de travail :

- en mettant l'humain au coeur des organisations.
- en combattant les logiques de rentabilité et les défaillances managériales, principaux facteurs de souffrance au travail.
- en rappelant l'employeur à ses obligations en termes de santé et de sécurité. (prévenir les risques, octroyer des moyens suffisants.)



NOUS NOUS BATTONS POUR :

- . La défense du service public et la lutte contre toute forme de démantèlement du service public.
- . L'organisation des services dans l'intérêt des usager·es et respectueux des conditions de travail et de vie des personnels (lutte contre les politiques managériales maltraitantes, contre la souffrance au travail.)
- . L'augmentation des rémunérations et du régime indemnitaire en reconnaissant la pénibilité et les contraintes spécifiques liées aux métiers.
- . Le droit à la formation choisie pour chaque agent·e.
- . La défense et l'amélioration du statut et la titularisation des précaires (assistantes familiales, CDI, CDD).
- . La baisse du temps de travail et le respect du temps partiel.
- . Des carrières linéaires avec des ratios à 100% pour les avancements de grade.

si vous voulez continuer de bénéficier de l'action de Scol le 8 décembre, votez



le 8 Décembre 2022



Je prends la Parole en Donnant ma Voix à GUA

Vos élu-es en CST s'engagent à :

Vous représenter :

- . en étant implanté·es dans tous les secteurs d'activité de la collectivité,
- . en étant force de propositions mais aussi critiques dans l'intérêt du service public et des agent·es,
- . en défendant vos métiers et les missions de service public,
- . en toute indépendance par rapport à l'administration et aux élu·es du Conseil Départemental.

Vous rencontrer:

- . en organisant régulièrement des réunions d'information syndicale,
- . pour construire vos revendications et agir en mettant les outils et l'expérience de sur à votre service.

Vous informer :

Par des publications régulières (La newsletter trimestrielle, Le Petit Conseiller Généreux, SUD AssFam Infos, SUD au Collège, SUD Inter-CDAS) la page intranet, facebook et le site internet : sud-ct35.org

Notre force pour gagner, c'est l'action collective de toutes et tous, titulaires et contractuel-les, et la détermination de

représentantes combatifives!

Voter, seed c'est nous donner les moyens d'agir!

Abolir la précarité

Stop à la violence

managériale

Augmenter les salaires

Contre les discriminations

Faire entendre la

parole des agenties

Égalité Femme/Homme

Retraite à 60 ans

Respect des droits

Défense du statut

Statut public pour les

assistantes familiales

Pourquoi voter 500? Regardez la vidéo en scannant ce QR code..





02 99 02 39 82

sud-departementaux@ille-et-vilaine.fr www.sud-ct35.org

1 Avenue de la Préfecture 35042 RENNES CEDEX



Baisse du temps de travail

Non à la privatisation

des services et des missions

